

Solidaires en action ^{N° 130}

Le 4 septembre 2015

8 octobre : n'hésitons pas !

L'été n'aura rien changé à la situation que nous vivons, dans un contexte économique et social toujours aussi désastreux. Les dernières lois votées sont au service du patronat, elles vont à l'encontre du partage du travail, des richesses. Elles alimentent la désespérance sociale dont se nourrit l'extrême droite et ses fausses solutions. Idem sur la question du traitement des réfugié-es, fuyant la guerre, les dictatures, à laquelle les gouvernements européens opposent la répression au mépris du droit d'asile.

La volonté de démanteler davantage les 35 heures, à l'opposé d'une réduction du temps de travail nécessaire pour partager le travail entre toutes et tous ; et plus globalement de « simplifier » le code du travail en voulant donner la supériorité par rapport à la loi, des accords d'entreprise même inférieurs à cette dernière... tout cela démontre la volonté du gouvernement de casser tous les acquis sociaux collectifs, dans le privé comme dans le public. L'affichage du gouvernement à l'université du MEDEF ne change rien sur le fond, mais demeure une provocation inadmissible.

Les capitalistes nous coûtent cher, et ce sont les plus fragiles qui en paient le prix à travers les politiques d'austérité menées globalement dans l'Union européenne par les gouvernements et le patronat. A côté de ça, l'ex patron d'Alcatel, pour ne citer que lui, va toucher 14 millions d'euros pour son départ !

La persistance d'un chômage de masse pour laquelle Valls et Hollande répondent par la poursuite des aides au patronat sans contreparties mais aussi un contrôle renforcé des chômeurs/ses ! Dans la fonction publique, la politique régressive en matière de salaires (gel depuis 5 ans), d'emplois (suppressions massives dans des secteurs entiers), de conditions de travail liées à l'accumulation de réformes dans la santé, à la territoriale, dans l'éducation nationale (où la question des classes surchargées, des effectifs n'est toujours pas réglée...), obéit à une logique constante de réduction des dépenses publiques.

Construisons le rapport de force

Nos luttes, parce qu'elles sont légitimes et plurielles, touchent à de nombreux sujets du quotidien. Les mobilisations que nous construisons, par des mouvements de grèves pour les salaires ou pour l'emploi, s'inscrivent dans un syndicalisme de transformation sociale, que ce soit dans notre entreprise ou administration. Nos luttes internationales passent par des actions de solidarité concrète au quotidien.

Ces luttes ne cessent d'exister malgré les conditions durcies (atteinte aux libertés syndicales, aux droits démocratiques au travail) par le pouvoir en place et le patronat, qui défendent leurs intérêts en réprimant. Pour les libéraux il est clair qu'il s'agit d'instaurer une criminalisation de toutes les formes de contestations de leurs politiques faites de régressions sociales et de discriminations.

Toutes ces luttes, nécessaires et importantes, doivent se traduire par la construction d'un mouvement large et interprofessionnel. C'est pour cette raison que Solidaires, au côté de la CGT et la FSU, appelle à une journée de mobilisation le 8 octobre 2015. Pour nous, l'objectif devrait en être une grève générale, seule à même d'inverser les politiques actuellement menées.

Renforcer le syndicalisme de transformation sociale et de lutte !

Face aux inégalités, aux injustices, à l'exploitation, aux exclusions, au désastre écologique... nous avons raison de nous révolter ! Dans les mois à venir, renforçons les mobilisations pour l'accueil des réfugié-es, manifestons pour faire entendre l'urgence climatique, soyons solidaires avec les autres peuples d'Europe contre les politiques d'austérité...

De ces révoltes, construisons l'avenir en renforçant le syndicalisme de luttes. Rejoindre les équipes syndicales de l'Union syndicale Solidaires, en créer là où nous ne sommes pas encore, c'est choisir de se doter d'outils concrets pour échanger, décider ensemble et s'organiser.

Nous avons besoin de toutes les forces sociales pour renforcer ce syndicalisme de combat et faire reculer gouvernement et patronat !

Prenons ensemble nos affaires en main : ils n'hésitent pas ? Nous non plus !!!

Orange : Mayotte ne répond plus

Une majorité des 46 salarié-es de droit privé d'Orange à Mayotte sont en grève reconductible depuis le 27 juillet. Avec le soutien de Sud Réunion Mayotte et celui de la Fédération SUD-PTT, **ils/elles réclament justice et le respect de la parole donnée**. Mayotte devenu département français depuis 2011, les salarié-es de Mayotte réclament notamment une prime de vie chère attribuée depuis 2009 à tous les départements d'outre-mer. Elle est largement justifiée par un coût de la vie dans les DOM largement supérieur à celui de la métropole, et plus encore à Mayotte.

Le 5 mai 2015, un compromis était trouvé entre les syndicats et les représentant-es de la direction d'Orange pour que les salarié-es de Mayotte obtiennent enfin cette prime en tenant compte des spécificités de la vie à Mayotte.

Depuis, le directeur métropolitain de la région a piétiné cet accord et propose une prime d'un montant réduit d'un tiers à la moitié sans autre justification qu'un caprice de la direction. **Malgré la détermination des grévistes et nos nombreuses interventions, la direction locale s'en tient à un comportement hautain et arbitraire.**

Orange prétend aujourd'hui amener toute la modernité du monde des communications sur le continent africain, à l'image du déploiement de la 3G à Mayotte depuis ce mois d'août. Cette ambition passe aussi par le respect des femmes et des hommes qui rendent possible la présence d'Orange.

Après 4 semaines d'une grève massivement suivie pendant lesquelles Sud n'a pas ménagé ses peines pour permettre une négociation, la direction porte la responsabilité de ce conflit et de sa durée. Sud exige l'ouverture de vraies négociations sans renoncer au compromis conclu en mai. **Les salarié-es de Mayotte revendiquent des droits dont ils devraient disposer depuis la départementalisation.**

Zones touristiques internationales : Macron voit grand

Le gouvernement s'apprête, dans la foulée de la promulgation de la loi Macron début août, à créer les **zones touristiques internationales (ZTI) dans la capitale, où les commerces pourront ouvrir chaque dimanche et jusqu'à minuit**. Son projet comporte 12 zones et la quasi-totalité des gares. Il va bien au-delà des périmètres de fortes fréquentations touristiques internationales qui ont servi de prétexte à l'élaboration de la loi.

Si « l'amendement Fnac » a été retoqué lors du deuxième passage de la Loi à l'assemblée nationale, Alexandre Bompard obtient finalement satisfaction puisque tous les magasins parisiens de l'enseigne se retrouvent dans les ZTI prévues dans le projet de décret, en dépit de la forte mobilisation des salariés tout au long des mois de luttes animées par le CLIC-P. L'ensemble des centres commerciaux parisiens sont également inclus dans le périmètre des ZTI. **Décidément, le lobbying patronal paye !**

Avec l'intersyndicale CLIC-P, SUD Commerce n'a cessé, à juste titre, de jouer les Cassandra : c'est bel et bien à une **offensive patronale**, soutenue par un gouvernement qui lui sert la soupe, visant à la **généralisation du travail dominical et nocturne** à laquelle nous sommes confrontés. La réponse des salarié-es et de leurs organisations doit être à la hauteur de cette attaque, à savoir l'organisation d'une grève générale dans le commerce parisien dès la rentrée !

Paris Austerlitz : solidarité avec les migrant-es

Depuis plus d'un an, des migrant-es survivent tant bien que mal dans un campement installé sur les quais d'Austerlitz dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. **Comme d'autres campements, celui-ci s'est agrandi en même temps que la situation internationale s'est dégradée** : il abrite aujourd'hui environ 350 personnes.

Alors que des campements similaires dans le nord de Paris ont été la base d'une lutte pour l'obtention d'hébergements, celui d'Austerlitz est longtemps resté dans l'invisibilité. Depuis le mois de juin cependant, un collectif d'organisations syndicales, politiques et associatives et de riverain-es s'efforce d'organiser la solidarité avec les migrant-es. L'union locale Solidaires 5^{ème}-13^{ème}/Ivry-sur-Seine y a investi ses forces militantes pour la construction du rapport de forces avec les pouvoirs publics, qui refusent d'assumer leurs responsabilités. Trois manifestations ont été organisées au mois d'août, les militant-es de Solidaires ont défilé avec les migrant-es et le collectif de soutien pour revendiquer des solutions d'hébergement dignes et adaptées à tou-te-s, quelle que soit leur situation administrative.

Nous refusons toute expulsion du campement sans proposition de relogement : il ne suffit pas de dissimuler le « problème » pour le faire disparaître ! Pour leur droit au logement, pour leur régularisation, la lutte des migrant-es d'Austerlitz ne fait que commencer !

Société des Transports du Gard : retour sur 22 jours de grève

La grève de 22 jours au mois d'avril à la STDG a permis de passer d'un blocage des salaires pendant 5 ans à une augmentation de 0,6 % en 2015 plus une prime de 300 €. **Ces avancées ont été obtenues grâce à l'action collective et notamment la grève qui demeurent des outils efficaces pour la classe ouvrière, face à la minorité qui nous exploite.** Ces 22 jours de grève montrent que la lutte de classe est toujours d'actualité. Cette lutte victorieuse montre la voie de la résistance, le refus de la résignation !

22 jours de grève, c'est aussi une histoire collective dont il faut garder la trace. **Tirer le bilan de nos luttes est important pour être plus fort-es demain face aux patrons qui nous exploitent.** C'est pourquoi Solidaires Transports a publié une brochure qui reprend la chronologie de la lutte et les différentes actions, des blocages du dépôt de bus au tribunal, mais aussi pointant les éléments positifs (grève massive, unité CGT/SUD, soutien des structures interprofessionnelles, etc) comme ceux à améliorer (et notamment le lien avec les salarié-es des autres entreprises de transports urbains de la région). On peut se procurer cette brochure auprès de Solidaires transports ou la télécharger : http://www.solidaires.org/IMG/pdf/Brochure_de_1_Union_Solidaires_Transports_sur_une_greve_de_22_jours_a_la_STDG_entreprise_de_transport_routier_de_voyageurs_a_Nimes_dans_le_Gard.pdf

Pour le climat et la justice sociale : mobilisons-nous

Les enjeux de transformation sociale et de solidarité internationale sont indissociables des questions environnementales et climatiques. Le chômage de masse, devenu la norme et la dégradation de la situation écologique de la planète sont là pour en témoigner. Cette approche de plus en plus partagée questionne le modèle de développement dominant, basé sur une croissance infinie, à l'origine de la crise écologique comme des inégalités sociales. Pourtant, **les profiteurs du système économique actuel pensent encore pouvoir dominer les contraintes naturelles.** Pour cela, ils sont prêts à soutenir, des technologies, dites de "géo-ingénierie" sans même poser démocratiquement la question de la pertinence de telles solutions.

Aujourd'hui, l'urgence climatique nous oblige à être lucide. On ne pourra résoudre la question écologique sans s'attaquer aux causes des inégalités. C'est un système social et économique juste qu'il faut construire en respectant la finitude de la terre et la fragilité des écosystèmes. **Il s'agit de rompre avec la logique productiviste et satisfaire les besoins sociaux tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale.**

La question de l'emploi est fondamentale : la défense de l'environnement ne peut se faire sur le dos des salarié-e-s. Néanmoins, la sauvegarde de l'emploi ne peut justifier le maintien d'activités dangereuses pour l'être humain et la planète. Dans ce cadre, le rôle des organisations syndicales est déterminant pour **lier la défense des droits des salarié-e-s et la résolution des problèmes écologiques.** La ré-appropriation des choix de développement par les travailleur-euses et les populations conduit à renforcer le lien entre les combats du monde du travail et de ceux qui militent pour la défense de l'environnement et de la solidarité internationale.

Solidaires appelle à la mobilisation pour le climat et la justice sociale. **L'organisation de la CoP 21 à Paris-Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre est une formidable occasion pour les salarié-es de se mobiliser pour lutter contre la crise sociale et environnementale** et exiger un autre modèle de société.

Secteur associatif : Asso interpelle François Hollande

Ces dernières années, de cure d'austérité en expérimentation de contrats courts, le secteur associatif a servi de véritable laboratoire de la précarité. Dans un secteur fort de près de deux millions de salarié-es, et caractérisé par la vocation sociale de la plupart de ses structures, les salarié-es ont payé le prix fort de la démission du gouvernement dans sa mission de service au citoyens.

Nous, salarié-es du secteur, souhaitons alerter le gouvernement sur la dégradation rapide de nos conditions de travail. Nous choisissons la forme de la lettre ouverte car il nous semble que cette situation est encore mal connue du grand public, et que la réalité du salariat dans notre secteur est encore largement fantasmée.

Nous invitons tous les salarié-es des structures associatives et assimilées (syndicats, partis politiques, comités d'entreprise...) à **s'associer à notre démarche en signant cette lettre ouverte** (<http://lettreouverteasso.wesign.it/fr>) lancée par le syndicat Asso, membre de Solidaires. Nous demandons à François Hollande et au gouvernement de **sécuriser les budgets des associations** en garantissant les subventions publiques et d'**abroger les multiples contrats précaires en cours d'expérimentation**, à commencer par les services civique.

Bruxelles : encercler le sommet du Conseil de l'Europe

Les élites européennes, au nom du profit et de la compétitivité, s'attaquent à la justice sociale, à la démocratie, au climat et font de l'Europe un terrain de jeu pour leurs propres intérêts. Ils usent du chantage et humilient toutes celles et ceux qui résistent, ils utilisent la peur, le nationalisme et la division raciste pour gouverner, et prétendent qu'il n'y a pas d'alternatives. Pourtant, nous construisons des alternatives au travers de nos luttes nombreuses et variées. Développons la solidarité sans frontières, notre force réside dans un OXI ! Basta ! Enough ! européen.

Des forces associatives, syndicales et politiques* préparent l'**encercllement du sommet du Conseil de l'Europe, du 15 au 17 octobre prochain** à Bruxelles, où les dirigeants gouvernementaux discuteront encore de leurs politiques de misère et de racisme. **Cette action sera précédée d'une marche qui partira de l'Etat espagnol** le 30 septembre, initiative relayée en Grèce, en Allemagne et en Grande-Bretagne, pour se conclure à Bruxelles le 15 au 17 octobre. En France elle traversera les villes de Toulouse, Marseille, Grenoble, Créteil, Paris, Calais, Metz.

Plus d'informations sur www.blockupy.org/fr et www.altersummit.eu/?lang=fr

**En France : AC!, APEIS, Attac, CADTM, Des ponts pas des murs, Fondation Copernic, IPAM, Marches européennes, MNCP, CNT-Solidarité ouvrière, FSU, Union syndicale Solidaires.*

Défenseurs syndicaux : le gouvernement réécrit l'histoire

Depuis juillet, les communicants d'Emmanuel Macron turbinent à plein tubes pour tenter d'endormir les salarié-es à coups de belles histoires, sur le site officiel du gouvernement (<http://www.gouvernement.fr/une-sema...>). Mardi 14 juillet (ça ne s'invente pas !), c'est un dénommé Carlos qui informait Samuel, son copain des bacs à sable, et lui suggérait de « prendre contact avec le défenseur syndical, créé par la loi Macron, et qui est spécialement formé pour assister ceux qui ont recours aux prud'hommes ».

Ce que Carlos n'apprendra pas, c'est que les organisations syndicales n'ont pas attendu Emmanuel Macron pour mandater un-e défenseur-e syndical-e pour assister ou représenter les salarié-es devant le conseil des prud'hommes. L'article R1453-2 du Code du travail précise que « Les personnes habilitées à assister ou à représenter les parties sont (...) : les délégués permanents ou non permanents des organisations d'employeurs et de salariés (...) ». La loi Macron n'a fait qu'octroyer quelques accès et droits supplémentaires.

C'est la loi du 21 mars 1884, dite Waldeck-Rousseau, qui autorise les syndicats professionnels (patronaux et salariés) et donne notamment le droit aux syndicats d'exister et d'ester en justice, qui a créé le rôle de défenseur syndical. Depuis lors, les défenseurs syndicaux, mandatés par les syndicats, représentent et assistent les salarié-es devant les tribunaux. **Les syndicalistes défendent leurs collègues et les membres des unions locales de syndicats devant les conseils de prud'hommes, les tribunaux des affaires de sécurité sociale, les cours d'appel ou, dans certains cas, devant les tribunaux de commerce, ou les tribunaux d'instance.** Et évidemment, à l'intérieur des entreprises.

Nombre de nos camarades défendent bénévolement, et souvent sur leur temps personnel, les salarié-e-s. Bien souvent, nous défendons par cette voie les salarié-e-s des petites entreprises, où aucune représentation collective n'existe, du fait de la loi. Nos élu-e-s et mandaté-e-s utilisent toutes les actions possibles, collectives ou individuelles. **La communication du gouvernement sur la loi Macron est à l'image de la procédure qui l'a amenée : un passage en force, méconnaissant la réalité quotidienne des salarié-e-s, des syndicats et même, manifestement, l'histoire juridique et sociale.**

Antifascisme : solidarité avec les amis de Clément Méric

Grâce à la solidarité des organisations de Solidaires (Telecom IDF, SUD CAM, SUD Education, Solidaires étudiant-es, Solidaires IDF, Solidaires 17), de la CNT, de la Fédération CGT des services publics, de DAL, d'Alternative libertaire, du NPA et d'individus, nous avons pu recueillir près de 11 000 euros qui ont été employés à la **défense juridique des amis de Clément Méric**, qui étaient à ses côtés lorsque notre camarade a été assassiné en juin 2013 par des militants d'extrême droite.

Cet effort est important pour eux, qui se retrouvent confrontés à la défense très agressive des avocats des fascistes et à l'attitude ambiguë de la justice.

A ce jour, il nous reste encore **plusieurs milliers d'euros à récolter**, nous comptons sur vous.

Les chèques sont à adresser à Solidaires 75, 144 boulevard de la Villette, 75019 Paris.